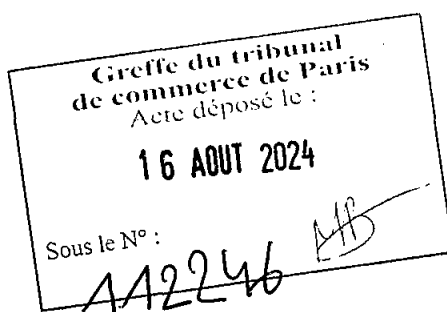


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 07/08/2024 - 112246 - 1997 B 06549 - 411 921 455 - "4 A 4 PRODUCTIONS"



TEXTE DES RESOLUTIONS SOU MIS A L'ASSEMBLEE

La gérance se propose de soumettre à l'assemblée générale ordinaire des associés convoqués pour le 29 juillet 2024 les résolutions suivantes :

Première résolution: après avoir entendu, la lecture du rapport de gestion du gérant et examiné les comptes de l'exercice, l'assemblée générale déclare les approuver et donne au gérant quitus de sa gestion.

Deuxième résolution: le résultat comptable de l'exercice, qui s'élèvent – 18 966 Euros, sera affecté au compte de report à nouveau.

Troisième résolution: la durée des fonctions du gérant Monsieur Arthur AILLAUD est prolongée de un an.

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Arthur Aillaud, the manager mentioned in the resolutions.

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DU
29 juillet 2024 POUR L'APPROBATION DES COMPTES**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE : 4 A 4 Productions
AU CAPITAL DE : 53 357,16 €
SIEGE SOCIAL : 10 bis rue Bisson
75020 PARIS
R.C.S. : 411 921 455 00027

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée ordinaire afin de vous présenter notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31-03-2024

Nous vous rappelons que les comptes de notre exercice clos ont fait apparaître un résultat comptable négatif de -18 966 euros et un montant positif des capitaux propres de 847 170 euros.

Notre chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 50 293 euros dont 50 293 euros de prestations de services. Les subventions audiovisuelles s'élèvent à 34 472 euros.

NATURE	PRODUITS	CHARGES	RESULTATS
Exploitation	294 293	- 323 251	- 28 958
Financier	10 474		10 474
Exceptionnel	66		66
Impôts / bénéfices	0	- 548	- 548
DAP souscription			
Total	304 833	- 323 799	- 18 966

Le montant des investissements de l'exercice s'élève à 153 687 euros

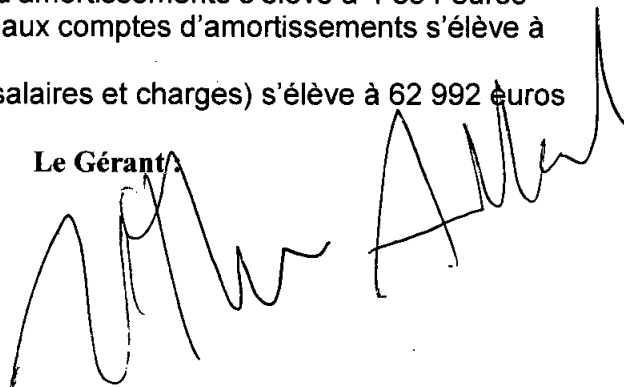
Le montant des désinvestissements de l'exercice s'élève à 1 263 euros

Le montant de la dotation aux comptes d'amortissements s'élève à 4 354 euros

Le montant des diminutions de dotation aux comptes d'amortissements s'élève à
- 1 263 euros

Le montant des charges de personnel (salaires et charges) s'élève à 62 992 euros

Le Gérant:



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

Le 29 juillet 2024 à 15 heures, les associés de la société à responsabilité limitée 4 A 4 Productions, au capital de 53 357,16 Euros dont le siège social est à Paris 10 bis rue Bisson 75020 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, sous le n° B 411 921 455 00027, se sont réunis aux bureaux sur la convocation qui leur a été adressée individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception le 01 juillet 2024 conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par M. Arthur AILLAUD gérant.

Le président constate que sont présents :

M. Yorick LE SAUX, propriétaire de 1167 parts

M. David MATHIEU-MAHIAS, propriétaire de 1167 parts

M. Mani MORTAZAVI, propriétaire de 1166 parts

Mme Andea QUERALT LANGE, propriétaire de 618 parts

M. Arthur AILLAUD Gérant

Le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise des trois quarts des parts sociales au moins.

Le président dépose ensuite sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation à la présente assemblée et réceptionné d'envoi aux associés ;
- Les accusés de réceptions des lettres de convocation ;
- Le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice écoulé ;
- Le bilan, le compte de résultat l'annexe ainsi que l'inventaire ;
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice ;
- Approbation de ces comptes clos au 31 mars 2024 ;
- Affectation des résultats et prolongation des fonctions du gérant ;

AA YUW
DMH
YLS . 79L

Puis il donne lecture des rapports de la gérance et ouvre les débats.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

Première résolution : après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant et examiné les comptes de l'exercice, l'assemblée générale déclare les approuver.

Deuxième résolution : la perte comptable de l'exercice, qui s'élèvent à -18 966 Euros, sera affecté au compte report à nouveaux.

Troisième résolution : Les fonctions de Gérant de Monsieur Arthur AILLAUD sont prolongées d'un an.

Ces résolutions sont approuvées à l'unanimité.

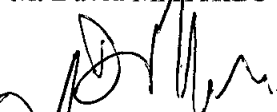
Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le gérant et les associés présents.

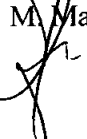
M. Yorick LE SAUX,



M. David MATHIEU-MAHIAS



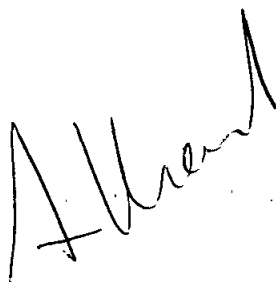
M. Mani MORTAZAVI



Mme Andrea QUERALT LANGE



M. Arthur AILLAUD Gérant



Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

Will A. Allen

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065
Exercice clos le 31/03/2024

Néant ☐

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)	
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts	
4 - Montant des autres distributions :	
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %	
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)

J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
①	②	③	④	⑤ Indemnités forfaitaires	⑥ Remboursements	⑦ Indemnités forfaitaires	⑧ Remboursements
MORTAZAI Mani 32 rue de l'échiquier 75010 P	1 166	2023	6 118				
QUERALT LANGE ANDREA 28 RUE TOUR	618	2023	10 107				

K - DIVERS			
Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)			
Adresses des autres établissements			

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		39 520
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

AM

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/03/2024

Néant ☐

ACTIF		Brut ①		Amort. Provisions ②	Net 31/03/2024 ③	Net 31/03/2023 ④
Immobilisations incorporelles :						
- Fonds commercial	010		012			
- Autres	014	5 312 674	016	4 794 241	518 433	371 069
Immobilisations corporelles	028	98 201	030	84 172	14 029	12 189
Immobilisations financières (1)	040	7 465	042		7 465	7 335
(5) TOTAL I	044	5 418 340	048	4 878 412	539 928	390 593
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	26 868	070		26 868	62 730
Autres créances (3)	072	23 873	074		23 873	22 033
Valeurs mobilières de placement	080	300 000	082		300 000	
Disponibilités	084	76 111	086		76 111	483 693
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	426 852	098		426 852	568 455
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	5 845 192	112	4 878 412	966 780	959 049

PASSIF				31/03/2024	31/03/2023
Capital social ou individuel		120		62 772	53 357
Écarts de réévaluation		124			
Réserve légale		126		5 336	5 336
Réserves réglementées		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres)	131	132			
Report à nouveau		134		414 059	408 651
Résultat de l'exercice		136		-18 966	5 407
Subventions d'investissement		137		383 969	370 771
Provisions réglementées		140			
TOTAL I		142		847 170	843 522
Provisions pour risques et charges		154			
TOTAL II		154			
Emprunts et dettes assimilées (4)		156		46 842	22 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)		164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)		166		4 731	10 785
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	172	3 020	14 509	17 369
Comptes courants d'associés		173		1 633	346
Autres dettes		175		1 894	10 777
Produits constatés d'avance		174		50 000	53 750
TOTAL III		176		119 610	115 526
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		180		966 780	959 049

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/03/2024

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/03/2024	31/03/2023
Ventes de marchandises				210	
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	209		214	5 294
Production vendue services		215	1 841	218	62 965
Production stockée		217		222	
Production immobilisée				224	208 912
Subventions d'exploitation reçues				226	34 472
Autres produits				230	616
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	294 293
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier et immobilier)				242	148 179
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE		243		244	5 178
Rémunérations du personnel				250	42 461
Charges sociales				252	20 531
Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce)		255		254	3 922
Dotations aux provisions				256	
Autres charges :				262	102 981
- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259			
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					
Total des charges d'exploitation (II)				264	323 251
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	-28 958
Produits financiers			III	280	10 474
Produits exceptionnels			IV	290	66
Charges financières			V	294	120
Charges exceptionnelles :			VI	300	548
- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)					
- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinqui D)					
Impôts sur les bénéfices			VII	306	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	-18 966
B - RÉSULTAT FISCAL				312	18 966
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)				312	18 966
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles				322	
Impôts et taxes non déductibles				324	116
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247			330	116
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138	
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345	
Investissement et souscription outre-mer	344				
Divers, dont :					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	18 734
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2				354	18 734
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables		321 542	(dont imputés sur le résultat)		360
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	18 734
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2				372	18 734

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/03/2024

Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 4 A 4 PRODUCTIONS						
I - IMMOBILISATIONS								
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	400	402	404	406				
- Autres	410	412	414	416				
I - Terrains	420	422	424	426				
m - Constructions	430	432	434	436				
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446				
- Installations générales, agencements divers	450	452	454	456				
o - Matériel de transport	460	462	464	466				
r - Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476				
Immobilisations financières	480	482	484	486				
TOTAL	490	492	494	496				
II - AMORTISSEMENTS								
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Fonds commercial	495	497	498	499				
Autres immobilisations incorporelles	500	502	504	506				
I - Terrains	510	512	514	516				
m - Constructions	520	522	524	526				
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536				
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546				
- Matériel de transport	550	552	554	556				
o - Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566				
TOTAL	570	572	574	576				
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)								
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					Court terme	Long terme		
	1	2	3	4	5	6	7	8
TOTAL	578	580	582	584	586	587	588	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL	596	585	597	599				

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/03/2024

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI) Désignation de l'entreprise : 4 A 4 PRODUCTIONS

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
Autres provisions pour dépréciation		660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

	Dotations	Reprises	
Fonds commercial	681	683	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Autres immobilisations incorporelles	700	705	
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générale, agencements, amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B 780

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	321 542	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 Bi
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982 Ter		- Déficits imputés	983
- Déficits reportables	984	321 542	- Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter				870
				340 276

III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

99

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/03/2024

Néant ☒

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	2
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/03/2024

Néant ☒

N° SIREN	411921455
Dénomination de l'entreprise	4 A 4 PRODUCTIONS
Adresse :	- N°, Type et nom de voie 10 bis, rue Bisson
	- Code postal 75011
	- Ville PARIS

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	?
Adresse :	N° et voie		Pays
	Code postal	Commune	

3

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/03/2024

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire ☐	
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	
III - CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
	Montant

AM

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/03/2024

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux			
Bénéficiaire		Intermédiaire	
Forme juridique / Dénomination		Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination		Complément de dénomination	
N° SIREN ou RNA		N° SIREN ou RNA	
N°, type et nom de voie		N°, type et nom de voie	
Complément de distribution		Complément de distribution	
Lieu-dit, hameau		Lieu-dit, hameau	
Code postal / Ville / Pays		Code postal / Ville / Pays	
Montant des dons		Date de versement	Valeur de la contrepartie

am

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/03/2024

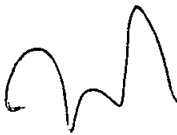
A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		SARL 4 A 4 PRODUCTIONS	
Complément de dénomination			
N° SIREN		411921455	
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	10 bis, rue Bisson	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	75011 PARIS	
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF 5911C
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RS régime réel simplifié	
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		01/04/2023	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/03/2024	
Durée de l'exercice ou période N		12	
Date d'arrêt provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		31/03/2023	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		12	
E - MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

mn

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/03/2024

Charges à payer	Montant
Frais bancaire 2024-2025	162



DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/03/2024

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA sur Activité	01/04/2024	31/03/2025	50 000		

